

MODELE DE DEVIS REGLEMENTAIRE
(Annexe à l'arrêté du 23 août 2010 modifié par l'arrêté du 3 août 2011)

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur — ou 18 mm en cas de crémation — avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1 - PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier, ...)		220	<ul style="list-style-type: none"> • faire-part • Compositions florales • Plaques et articles funéraires 			<ul style="list-style-type: none"> • Vacation de police • Publication d'avis dans la presse 		voir police
			<ul style="list-style-type: none"> • Soins de conservation • Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt • Retrait de prothèse fonctionnant au moyen d'une pile 					
			CHAMBRE FUNERAIRE (OU maison funéraire ou funérarium ou athanée) <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'admission • Frais de séjour en case réfrigérée • Frais de séjour en salon de présentation 					
2 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe								
Housse mortuaire								
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait de transport • Transport pour un trajet de X km aller/retour 								
3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
<ul style="list-style-type: none"> • Cercueil (essence du bois en pin 22mm), avec cuvette étanche et quater poignées • Plaque d'identité apposée sur le cercueil • Capiton 		505	<ul style="list-style-type: none"> • Emblème civile / religieux placé sur le cercueil ou l'urne 					
		10						
4 - MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel								
5 - TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire								
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait de transport • Transport pour un trajet de X km aller/retour 		420	Forfait crémation					
Personnel								
6 - CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)								
Personnel (2 de porteurs)		90	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un maître de cérémonie • Registre de condoléances 			<ul style="list-style-type: none"> • Frais de culte • Taxes municipales pour convoi 		
7 - INHUMATION								
Personnel pour inhumation						<ul style="list-style-type: none"> • Taxes municipales pour inhumation 		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • ouverture/fermeture de caveau • démontage/montage de monument funéraire 			<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'un caveau • Autres travaux de marbrerie 					
8 - CREMATION								
Crémation			Devis suivant crematorium			<ul style="list-style-type: none"> • Taxes municipales pour crémation 		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque		52						
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • scellement sur un monument funéraire • dépôt de l'urne dans un columbarium • inhumation de l'urne 			<ul style="list-style-type: none"> • Conservation de l'urne au crématorium • Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) 					

TOTAL hors taxes :
TVA :
TOTAL toutes taxes comprises :
1492€